



Titre professionnel
"Agent de Service
Médico-Social"

TP ASMS
Niveau 3



Titre professionnel
"Assistant de Vie aux
Familles"

TP ADVF
Niveau 3



CCS
"Accompagner la personne
en situation de handicap
vivant à domicile"

CCS ADVF



Titre professionnel
"Secrétaire Assistant
Médico-Social"

TP SAMS
Niveau 4



Brevet de Technicien
Supérieur "Services et
Prestations des Secteurs
Sanitaire et Social"

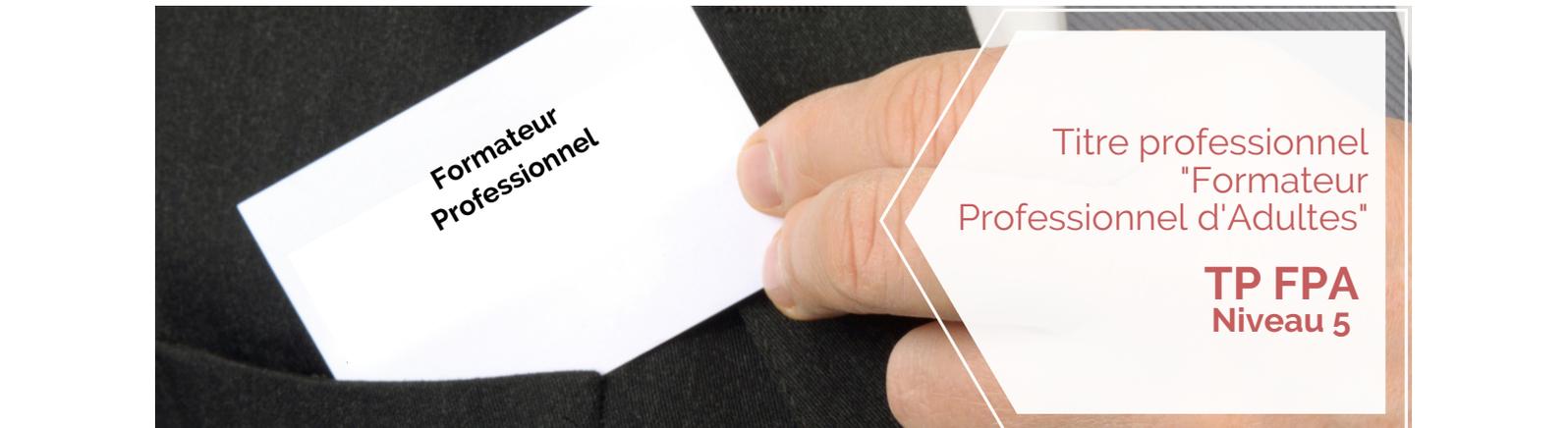
BTS SP3S
Niveau 5



Titre professionnel
"Responsable-
Coordonnateur
Services Au Domicile"

TP RCSAD

Niveau 5



Formateur
Professionnel

Titre professionnel
"Formateur
Professionnel d'Adultes"

TP FPA
Niveau 5



Formation
"Tuteur/Maître
d'Apprentissage"
Formation MA



Bac Professionnel
"Accompagnement, Soins
et Service à la Personne"

BAC Pro ASSP
Niveau 4

CFA - Sanitaire et Médico-Social :



Accueil de 9h à 12h et de 14h à 18h

Téléphone : 04 68 36 97 53

E-mail : contact@medeo-formation.fr

Site internet : www.medeo-formation.fr

Titre professionnel "Agent de Service Médico-Social"

TP ASMS Niveau 3



Présentation

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue au service du linge et des repas des résidents. Au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, il vient en appui des soignants pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- Maîtriser les 4 opérations de base
- Avoir des disponibilités assez larges

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

1 heure et 35 minutes

Entretien final

15 minutes



Durée de la formation

- 55 jours - 385 heures

Blocs de compétences



Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents



Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement



Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement perso.

Entreprises d'accueil

- Secteur hospitalier : hôpitaux, cliniques, établissements de soins, de cure...
- Cabinets médicaux et paramédicaux : médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, laboratoires...
- Structures médico-sociales : maisons de retraites, dispensaires, médecine du travail...
- Services sociaux : PMI, CPAM, CAF, DDASS...
- ETC...



Débouchés

- Agent de Service hospitalier,
- agent de service,
- ETC...

Poursuite d'études

- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (allègement de certains modules),
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.
- Etc...



CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Titre professionnel
"Assistant de Vie
aux Familles"

TP ADVF
Niveau 3



Présentation

L'ADVF contribue au bien-être des personnes dans le respect de leur vie privée, de leur dignité et de leur intégrité. Il met en oeuvre les gestes et techniques appropriés pour accompagner les différents publics concernés en toute sécurité. Il assure également la garde des enfants vivant à domicile. L'ADVF s'adapte à des contextes divers en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et de contrôle de soi. Compte tenu de la spécialité du travail à domicile, il doit savoir travailler en autonomie. Une bonne résistance physique est nécessaire pour la tenue de l'emploi.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- Maîtriser les 4 opérations de base
- Avoir des disponibilités assez larges
- Aptitude au *dialogue*, à *l'écoute* et à *l'empathie*

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

1 heure et 15 minutes

Entretien technique

25 minutes

Entretien final

20 minutes



Blocs de compétences



Entretien le logement et le linge d'un particulier



Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien



Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Durée de la formation

- 60 jours - 420 heures

Entreprises d'accueil

- Organismes de protection sociale, mutuelles,
- Structures de soins et de prévention, centres d'action sociale,
- Services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux,
- Entreprises d'aide à la personne,
- ETC...



Débouchés

- auxiliaire de vie
- assistant de vie
- assistant ménager
- agent à domicile
- garde d'enfant à domicile
- garde à domicile
- ETC...

Poursuite d'études

- Certificat complémentaire de spécialité CCS ADVF « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »
- Évolution vers les fonctions d'accompagnant(e) éducatif et social
- Aide-soignant(e)
- Les métiers de la petite enfance
- Etc...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Titre professionnel "Secrétaire Assistant Médico-Social"

TP SAMS Niveau 4

Présentation

Le (la) secrétaire assistant médico-social assure, au sein des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, l'accueil et la prise en charge des patients et des usagers, la planification des activités du service, le traitement et le suivi administratif des dossiers, la coordination des opérations liées au parcours des patients ou des usagers.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- Maîtriser les 4 opérations de base
- Posséder des bases informatiques

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

5 heures et 15 minutes (écrit et oral)

Entretien technique

30 minutes

Entretien final

15 minutes



Durée de la formation

- 70 jours - 490 heures

Blocs de compétences



Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités.



Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'utilisateur.



Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur.

Entreprises d'accueil

- Secteur hospitalier : hôpitaux, cliniques, établissements de soins, de cure...
- Cabinets médicaux et paramédicaux : médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, laboratoires...
- Structures médico-sociales : maisons de retraites, dispensaires, médecine du travail...
- Services sociaux : PMI, CPAM, CAF, DDASS...
- ETC...



Débouchés

- Secrétaire médical ;
- Secrétaire médico-social ;
- Secrétaire social ;
- Assistant médico-administratif ;
- Assistant médical ;
- Secrétaire hospitalier ;
- Télésecrétaire médical.
- ETC...

Poursuite d'études

- Préparation au concours assistant médico-administratif de la fonction publique hospitalière Secrétaire médical(e)
- Suivre une formation Assistant(e) Dentaire
- Suivre une formation Auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV)
- ETC...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Titre professionnel "Responsable-Coordonnateur Services Au Domicile"

TP RCSAD Niveau 5



Présentation

Le responsable - coordonnateur services au domicile (RCSAD) assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de service à domicile. Il organise des prestations de service pour des clients allant du particulier, cherchant des services d'entretien domestique, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ayant besoin d'une prestation plus étendue. Il anime et coordonne une équipe d'intervenants dans le souci constant de la sécurité et de la santé des intervenants et de l'amélioration de la qualité du service.

Conditions d'accès

- Maîtriser le Français
- Avoir le BAC ou niveau équivalent ou expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur
- Maîtriser les 4 opérations de base

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

4 heure et 30 minutes

Entretien technique

1 heure et 15 minutes

Questionnement + Entretien final

35 minutes + 10 minutes



Blocs de compétences



Concevoir et organiser une prestation de services au domicile



Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile



Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

Durée de la formation

- 78 jours - 546 heures

Secteur d'activité

- Secteur des services à la personne (famille, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap)
- Le secteur associatif ou privé
- Les organismes de protection sociale
- La fonction publique territoriale ou hospitalière : maison d'enfants à caractère social, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil d'urgence, établissement et service d'aide par le travail, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, institut médico-éducatif...
- ETC...



Débouchés

- Responsable de secteur d'aide à la personne.
- Responsable de secteur services à domicile.
- Responsable de secteur - services à la personne.
- Responsable de secteur en maintien à domicile.
- Responsable-coordonnateur.
- Responsable coordinateur.
- Coordinateur de secteur.
- Encadrant de proximité.
- Coach d'équipe.
- ETC...

Poursuite d'études

- Bachelor « Manager Opérationnel en SAP
- Licence à l'Université
- Titre Professionnel de Niveau 6
- ETC...



CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Bac Professionnel
"Accompagnement,
Soins et Service à la
Personne"

BAC Pro ASSP
Niveau 4



Présentation

Le (la) titulaire du BAC PRO ASSP exerce ses activités auprès de de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- Avoir validé une 2nde (pour entrer en 1ère)
- Avoir validé une 1ère (pour entrer en terminale)

Modalités d'évaluation

Évaluations périodiques

Examens



Blocs de compétences

- Mathématiques,
- Physique Chimie,
- Actions d'éducation à la santé,
- Accompagnement de la personne,
- Soins d'hygiène de confort et de sécurité,
- Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle,
- Économie-gestion,
- Prévention santé environnement,
- Langue vivante,
- Français,
- Histoire-géo EMC,
- Arts plastiques et cultures artistiques,
- EPS

Durée de la formation

- 193 jours - 1350 heures en 2 ans

Entreprises d'accueil

- Organismes de protection sociale, mutuelles,
- Structures de soins et de prévention, centres d'action sociale,
- Services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux,
- Entreprises d'aide à la personne,
- ETC...



Débouchés

- Aide-soignant
- Aide à domicile
- Aide-Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie sociale (AVS)
- Auxiliaire de vie scolaire
- Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- Aide médico-psychologique (AMP)
- Maîtresse de maison (aussi appelé gouvernante)
- Responsable d'hébergement
- Accueillant familial
- Accompagnant de personnes fragilisées ou handicapées
- ETC...

Poursuite d'études

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (AVS)
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (AMP)

Ou de s'orienter vers des BTS :

- Le BTS Economie Sociale et Familiale (ESF)
- Le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social (SP3S)
- ETC...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Brevet de Technicien Supérieur
"Services et Prestations des
Secteurs Sanitaire et Social"

BTS SP3S
Niveau 5

Présentation

Le (la) titulaire du BTS SP3S participe à la réalisation des missions dévolues aux structures et services relevant du champ sanitaire et social. Il (elle) travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Dans le cadre de son intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il ou elle procède à l'analyse des besoins, propose des services et des prestations, contribue à la mise en oeuvre de projets et à la démarche qualité.

Il (elle) assure l'évolution de la structure, assure l'encadrement, la coordination ou l'animation d'équipe.

Conditions d'accès

- ☑ Être titulaire d'un bac général, technologique, professionnel ou équivalent.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Examen en fin de parcours.



Blocs de compétences



Accompagnement et coordination
du parcours de la personne



Projet et démarche qualité



Politique de la structure sur
le territoire



Collaboration à la gestion de la
structure et du service

- + Culture général et expression
- + Langue vivante étrangère

Durée de la formation

- ☑ 158 jours - 1100 heures en 2 ans

Entreprises d'accueil

- Organismes de protection sociale, mutuelles,
- Structures de soins et de prévention, centres d'action sociale,
- Services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux,
- Entreprises d'aide à la personne,
- ETC...



Débouchés

- Conseiller en économie sociale et familiale ;
- Responsable de services à domicile ;
- Assistant aux délégués à la tutelle ;
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire ;
- Coordonnateur d'activités sociales ;
- Gestionnaire dans les organismes de sécurité sociale ;
- Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale ;
- Assistant médical ;
- Assistant de service social ;
- Responsable de services à domicile ;
- Etc...

Poursuite d'études

- Licence pro intervention sociale (plusieurs spécialités existantes) ;
- Licence pro gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- Licence pro gestion de la protection sociale ;
- Bachelor économie sociale et solidaire ;
- Licence de sciences sanitaires et sociales ;
- Etc...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

CCS
"Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile"

CCS ADVF

Présentation

Il collabore avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

Conditions d'accès

- Être titulaire du TP ADVF

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle
45 minutes

Entretien technique
20 minutes

Questionnement + Entretien final
10 minutes



Blocs de compétences



Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.



Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.



Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

Durée de la formation

- 15 jours - 105 heures

Entreprises d'accueil

- Organismes de protection sociale, mutuelles,
- Structures de soins et de prévention, centres d'action sociale,
- Services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux,
- Entreprises d'aide à la personne,
- ETC...



Débouchés

- Assistant(e) de vie,
- Aide aux familles,
- Aide aux personnes âgées,
- Aide à domicile,
- Auxiliaire de vie,
- Intervenant à domicile,
- Garde d'enfants
- ETC...

Poursuite d'études

- Des passerelles ont été établies entre le TP ADVF et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Titre professionnel
"Formateur professionnel
d'adultes"

TP FPA
Niveau 5

Formateur
Professionnel



Présentation

Destiné à ceux qui souhaitent transmettre leurs savoirs, le titre professionnel FPA est une référence dans le domaine de la formation continue pour adultes. Il permet à son titulaire d'exercer différentes fonctions dans cette activité sectorielle, comme la conceptualisation d'action de formation, l'animation et l'accompagnement de public spécifique par l'apprentissage.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- Avoir le BAC ou niveau équivalent ou expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

45 minutes

Entretien technique

45 minutes

Entretien final

20 minutes



Blocs de compétences



Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques



Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Durée de la formation

- 70 jours - 490 heures

Entreprises d'accueil

- Tout type d'entreprise





Débouchés

- Formateur,
- formateur d'adultes,
- formateur technique,
- animateur de formation,
- formateur consultant...
- ETC...

Poursuite d'études

- conseiller en insertion,
- coordinateur,
- coordinateur pédagogique,
- conseiller en formation,
- consultant en formation,
- responsable de formation,
- Etc...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :

Formation "Tuteur/Maître d'apprentissage"

Formation MA



Présentation

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme. Il peut être le chef d'entreprise lui-même, sauf accord de branche, ou un salarié volontaire. Il est majeur et possède des compétences professionnelles mais aussi des qualités pédagogiques. Il peut encadrer jusqu'à 2 apprentis +1 redoublant au maximum.

Il forme l'apprenti sur son temps de travail. Se rend disponible pour répondre aux questions de l'apprenti et s'assurer de son intégration.

Conditions d'accès

- Savoir lire et écrire (français)
- possibilité d'intégrer la formation dès la sortie de la 3^e

Modalités d'évaluation

Questionnement à partir de production
40 minutes



Blocs de compétences



Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant



Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle



Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Durée de la formation

- 3 jours - 21 heures

Entreprises d'accueil

- Tout type d'entreprise





Débouchés

- Tout poste de tuteur en entreprise



Poursuite d'études

- Tout poste de tuteur en entreprise
- module complémentaire « Se perfectionner au tutorat »
- Certificat de Compétences en Entreprise
Exercer le rôle de tuteur en entreprise
- ETC...

CFA - Sanitaire et Médico-Social :